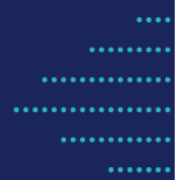




AVIS

Asphaltage du boul. du Lac, en direction nord,
entre l'autoroute Laurentienne (A-73) et le chemin du
Tour-du-Lac, à Lac-Beauport et Québec

15 septembre 2026



DÉBUT DES TRAVAUX

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable vous informe que des travaux d'asphaltage du boulevard du Lac, en direction nord, entre l'autoroute Laurentienne (A-73) et le chemin du Tour-du-Lac, à Lac-Beauport et Québec, **débuteront à compter du 20 septembre et se poursuivront pendant environ deux semaines**. Les interventions visent à améliorer la sécurité des usagers et à leur offrir un confort de roulement optimal, notamment en corrigeant l'orniérage (déformation de la chaussée).

ENTRAVES ET GESTION DE LA CIRCULATION

Boulevard du Lac, entre l'autoroute Laurentienne (A-73) et le chemin du Tour-du-Lac

- La circulation en direction nord sera déviée sur la chaussée opposée, laissant une voie par direction, **du dimanche au jeudi, entre 19 h et 5 h 30 le lendemain**;
 - La limite de vitesse sera réduite à 50 km/h dans la zone de travaux.

Répercussions

Les opérations pourraient occasionner du bruit, de la poussière et de la vibration pour les citoyens et les commerçants situés à proximité du chantier. De plus, lors de certaines interventions (planage et asphaltage), les accès aux commerces et aux résidences pourraient être limités pendant quelques heures. Les usagers doivent demeurer vigilants et respecter la signalisation en place dans la zone des travaux afin d'assurer leur sécurité et celle des travailleurs.

Conscient des répercussions qu'occasionneront ces interventions, le Ministère vous encourage à planifier vos déplacements et vous remercie de votre compréhension.

Pour plus d'informations

Afin de connaître les entraves en cours, il est recommandé de consulter **Québec 511**, un outil pratique pour planifier adéquatement ses déplacements. Il est également possible de recevoir les informations concernant ces travaux en s'inscrivant à la liste d'envoi électronique à l'adresse dqcnat@transportsgouv.qc.ca en spécifiant le chantier en objet : « Asphaltage du boulevard du Lac, à Lac-Beauport et Québec ».